

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS ANTI-ÉOLIENNES DU TARN,
Mazamet 4 octobre 2018

Présents : Calelh Association pour la qualité de vie et l'environnement en Haut-Languedoc, ARVIE Association de Réflexion et de Vigilance sur l'Energie Eolien, Nostra Montanha, SEPRSA Sauvegarde de l'Environnement en Pays Rabastinois, SCLC Sauvons le Ciel de Cordes, REVEiHL Réflexion et vigilance sur l'éolien industriel en Haut Languedoc et Montagne Noire, Association Protection Somail, NOELIN, représentées par une vingtaine de personnes.

Dans un premier temps, les associations ont présenté l'état des projets auxquels elles font face, leurs perspectives, l'état de leur force.

- Sauvons le Ciel de Cordes SLCC s'oppose à un projet de la commune de Milhars ; le mât de mesure n'a pas tenu ! Et pour le moment, pas de visibilité sur l'état du projet. Plusieurs avis négatifs, notamment des bâtiments de France. Ne pas oublier de se tourner vers la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs).
- Sauvegarde de l'Environnement du Pays Rabastinois (SEPRSA) est une vieille association (21 ans), mobilisée de manière plus large que l'éolien, à direction collégiale, dont l'activité est passée par des hauts et des bas (peu visible dès lors).C'est ainsi que la question de l'installation d'éoliennes dans la forêt de Giroussens a entraîné la création d'une association appelée "vent contraire" (que la SEPRSA est bien contente de soutenir).Son président a indiqué qu'à ses yeux le projet a été abandonné, l'association ayant eu un soutien efficace de l'actuel maire et conseiller départemental.
- REVEiHL (Réflexion et vigilance sur l'éolien industriel en Haut Languedoc et Montagne Noire) une des plus anciennes associations du Tarn mène une procédure d'appel au tribunal administratif de Bordeaux contre le permis de construire des 10 éoliennes de Saint Amans Valtoiret/Lac des Saint Peyres: la clôture d'instruction dans ce dossier est le 8 octobre 2018. ; une lutte de longue haleine, prouvant la nécessité d'avoir des associations et des adhérents endurants et collectifs.
- L'association protection Somail qui avait obtenu l'abandon d'un premier projet sur Courniou fait face à un second projet : 8 mâts au lieu de 11, qui soulève autant d'opposition de la part de la population, dans un contexte de méfiance forte par rapport au conseil municipal..
- Nostra Montanha est confronté à deux projets de deux communes limitrophes. Ils sont en cours d'étude pour demande de dérogation pour destruction d'habitats d'espèces protégées est à l'instruction avant transmission à la CN Pour nous, l'heure est à l'attente mais aussi à la vigilance. Un contact régulier est entretenu avec M Lasshan Sabri à l'unité territoriale de la DREAL à Albi.
- Pour Calelh et ses associations partenaires (ARVIEE et Noelin) : 2 actions juridiques pendantes - au TGI la mise en examen d'un ancien maire (Lacaune) pour prise illégale d'intérêt, pas jugée depuis 4 ans ! et au TA recours contre les éoliennes de Lacaze, en instance depuis 2 ans, sans grande illusion sur le résultat. Nous avons diffusé une information technique et financière (disponible sur demande à calelh@free.fr) sur l'enfouissement de la ligne HT Luzières-Gourgeade (Castres) qui va desservir une quinzaine d'éoliennes pour un coût économique et écologique inacceptable. Nous restons vigilants car plusieurs maires continuent à recevoir des promoteurs et des

projets se précisent sur Viane et Fontrieu, malgré le rappel du Préfet et du président du Parc naturel du Ht Languedoc sur la limite des 300 éoliennes.

- ARVIEE Association de Réflexion et de Vigilance sur l'Energie Eolienne, est confrontée à un projet municipal d'extension du parc éolien sur le Margnès (Commune de Fontrieu, regroupement des communes de Castelnaud de Brassac , Ferrière et Le Margnès). Accord de la municipalité avec 3D ENERGIES qui en contrepartie s'engage à soutenir des actions du Musée du Protestantisme de Ferrières pour 5000€ et fournira deux maquettes d'éoliennes comme matériel pédagogique !!!
- Vent mauvais mène deux actions simultanées, l'une pour faire valider les résultats d'une expertise phonique réellement indépendante du parc du Sambrès, qui permettrait d'agir sur les nuisances sonores ; l'autre pour s'opposer à un projet d'implantation d'éoliennes sur la commune des Martyrs.

Jacques Biau donne en complément les chiffres des dossiers sur le PNRHL (compteur DREAL : 271 éoliennes autorisées, installées ou faisant l'objet d'un recours).

- Malgré ce chiffre auxquels il faut rajouter les dossiers en instruction et déposés (complets ou non), des maires offrent encore la possibilité aux opérateurs d'envisager de nouveaux projets reniant ainsi leur signature de la charte et de leur adhésion au Parc.
- Enfin il insiste pour que les associations et leurs membres soient très vigilants lors des prochaines élections municipales sur la position des candidats sur le sujet éolien. Les élections municipales ont lieu dans 18 mois, l'occasion de peser sur les candidats. On voit qu'après les élections c'est trop tard.

Dans un deuxième temps, Emmanuel Forichon fait le compte-rendu de la rencontre avec des membres du Conseil Régional qui reconnaissent la représentativité du collectif et acceptent de confronter les points de vue. Le compte rendu détaillé sera disponible sur le site toutesnosenergies.fr.

Il évoque la rencontre avec le président du Conseil Economique et Social d'Occitanie, qui semble partager nos préoccupations et s'engage à nous faire participer à une commission ad hoc du CESER.

Enfin, il expose notre participation au Parlement Montagne, qui malgré les réserves que l'on peut avoir quant à la réalité de la concertation, est une tribune propice à la diffusion de notre démarche. Un écho des travaux du Parlement Montagne sera mis sur le site.

Nous rappelons la prochaine rencontre du collectif régional, le 17 novembre, en précisant qu'elle est ouverte aux associations occitanes.

De même ne pas oublier l'existence du site internet et de la page Facebook, à consulter (beaucoup de documentation et d'articles d'actualité) et à faire connaître.

Enfin, nous demandons à toutes les associations désireuses de participer aux travaux et aux réflexions du collectif TNE-OE de participer au budget à raison de 20€ par an. Le collectif en a besoin pour fonctionner, apparaître et aider les associations. Les chèques à l'ordre de CALELH sont à adresser à Jean-Claude Fargues, Perilhous, 81260 BRASSAC.

Dominique Boury, Le Rialet 9 octobre 2018,